



Relevé de décisions du Comité Directeur Fédéral

1^{er} février 2024 en visioconférence

Présents :

Sylvie BONNIER, Françoise BORDEREAU, Charlie CAMPO, Brigitte CHAIBI, Laurent FERLAY, Cristina GIL-ANTUNES, Rodolphe GIRARD, Gérard GUEROULT, Gérard KUSTER, William MIDON, Ghislaine PAVIOT, Hélène PIGNATARO, Françoise RINGUEDET, Véronique TASSY, Régine ROLLAND

Excusés : Jean-Claude CHOSSON, Prescillia MORAN, Kay-Joua MOUA, Henryvonne PERNOT, Dinh-Chuyen VU

Invités : Christine BEL (Directrice Technique Fédérale), Nicolas DREUMONT (Directeur Technique Fédéral)

La Présidente ouvre la séance à 21h.

- Point sur les licences

Le nombre de licences poursuit sa progression et approche les 22 000. Un décalage dans le temps est constaté au niveau de la prise des licences sportives. Certains clubs se montrent ainsi imprudents dans l'encadrement des jeunes en tardant à prendre leurs licences.

Un rappel sera effectué auprès des clubs pour rappeler l'obligation d'être licencié pour pratiquer, ainsi que les modalités d'assurance liée à la licence (base et options).

- Budget 2023

A ce jour, l'excédent est de l'ordre de 100 K€, principalement lié aux causes suivantes : progression des recettes des licences, masse salariale prévisionnelle non atteinte et bénéfice du championnat d'Europe. Ce budget est actuellement vérifié par l'expert-comptable et les vérificateurs aux comptes exerceront leur mission le 27 février.

- Congrès de Compiègne

La course Paris-Roubaix se tient à Compiègne le week-end de notre congrès, et cet événement restreint les possibilités de logement au niveau de notre délégation. Un ajustement doit rapidement être effectué.

Une information sera transmise aux clubs afin qu'ils puissent prendre leurs dispositions en matière d'hébergement.

L'ordre du jour est présenté et approuvé, ainsi que les thématiques qui seront abordées en ateliers.

Un apéritif convivial sera proposé en fin de journée.

- Actualité des commissions

Les responsables de commissions et services sont invités à faire part de l'actualité de leurs travaux.

Cas particuliers des AHN :

- Athlète rythmic-twirl dont la date de compétition départementale est commune à celle du stage obligatoire : RV fixé pour cet athlète le lundi qui suit, afin de lui transmettre les informations du stage, par Christine et Nicolas.
- Deux athlètes participent à la fois au sélectif NBTA et à leur championnat départemental dont les dates sont communes. Les DTF proposent de permettre à ces athlètes de concourir la semaine qui précède au niveau de la pratique FFTB, sur un département voisin.

Le Comité Directeur valide cette proposition à l'unanimité avec 15 voix POUR.

Fin de réunion à 23h50

La Secrétaire Générale

Françoise Bordereau